

PROJET PEDAGOGIQUE

ALP, TAP ET ALE

Ecoles mixtes

Lucie AUBRAC et Marcellin ALBERT

34570 PIGNAN

LUCIE AUBRAC

Directrice : HERNANDO Jacqueline

ADJOINT : DUPIN Jessica

MARCELLIN ALBERT

Directeur : BAILLY Joffrey

ADJOINT : COLLEMICHE Ludovic



ANNEE 2016-2017

SOMMAIRE

Introduction

1/ L'ALP primaire :

A- Lucie AUBRAC, Marcellin Albert :

- Les écoles et l'ALP
- Horaires d'ouvertures
- Les équipes
- Les conditions d'accueil
- Les locaux et le matériel

B- La situation géographique :

C- Le projet pédagogique :

- La vie quotidienne
- Les objectifs
- Les activités TAP et ALP
- Organisation

D-L'équipe pédagogique :

- Le rôle de l'équipe d'animation
- Le personnel de service
- L'équipe de direction

E- Les projets avec la commune et durant L'ALP :

- Le carnaval
- Prévention routière
- Tournois interclasses
- Spectacle de l'ALP

F- Evaluation

2/ L'ALE primaire et le projet pédagogique :

Préambule

Situation géographique

La structure

Les intentions éducatives de la ville

Les objectifs

Les moyens

Les projets d'animations

Les fonctionnements (vacances et mercredis)

Une journée type

L'évaluation

La sécurité, la réglementation

La conclusion

3/ Les rapports entre les deux structures.

INTRODUCTION

Le projet éducatif :

La ville de Pignan est une ville jeune, dynamique et festive. La municipalité a créé le service jeunesse en juin 2001.

Elle s'est fixé des d'objectifs éducatifs :

- Permettre aux jeunes de devenir des citoyens
- Contribuer à la formation et à l'accompagnement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie, en pratiquant de façon volontaire certaines activités
- Faire du village un espace éducatif
- Favoriser l'intégration scolaire
- Aider à l'épanouissement personnel de l'enfant
- Respect du rythme et des besoins de chacun
- Impliquer les parents dans la vie éducative de leurs enfants

1/ L'ALP :

A- Les ALP Lucie Aubrac et Marcellin Albert :

Horaires d'ouvertures des portes aux temps TAP et ALP:

Les lundis et jeudis de 7h30 à 9h de 12h00 à 14h et à 17h et 18h.

Les mercredis de 7h30 à 9h et de 12h à 12h30.

Les mardis et jeudis de 7h30 à 9h de 12h à 14h de 15h15 à 15h30 et de 17h à 17h15 et de 17h30 à 18h.

Les animateurs arrivent 10 minutes plus tôt pour les temps TAP et ALP, ils récupèrent la liste d'appel de la classe dont ils ont la responsabilité.

*Nous accueillons sur l'ALP Lucie Aubrac :

Les temps TAP (temps d'activités périscolaire) ont lieu le mardi et vendredi de 15h30 à 17h. Une garderie gratuite est mise en place de 17h à 18h pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 12h à 12h30.

L'effectif est de 20/30 enfants en garderie les mardis et vendredis jour de TAP et de 5/10 enfants en garderie les lundis et jeudis. L'effectif varie, car les mardis et jeudis l'école a mis en place une heure d'étude encadrée par les professeurs.

Actuellement l'école comptabilise 276 enfants scolarisés.

Des permanences permettront aux parents d'inscrire leur enfant aux TAP.

Ces dates seront communiquées sur le site de la mairie et transmises aux enfants sur le cahier de correspondance de l'école.

Ce sont des enfants âgés de 6 à 11 ans qui fréquentent l'école Lucie Aubrac.

*Nous accueillons sur l'ALP Marcellin Albert :

45/60 enfants, le matin (primaire et maternelle)

140/160 enfants, le midi (primaire et maternelle)

Les temps TAP ont lieu le mardi et vendredi de 15h30 à 17h. Une garderie gratuite est mise en place de 17h à 18h pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 12h à 12h30.

Actuellement l'école comptabilise 100 enfants scolarisés pour les primaires et 60 pour les maternelles.

Des permanences permettront aux parents d'inscrire leur enfant aux TAP.

Ces dates seront communiquées sur le site de la mairie et transmises aux enfants sur le cahier de correspondance de l'école.

Ce sont des enfants âgés de 3 à 11 ans qui fréquente l'école Marcellin Albert.

- L'école et les l'ALP :

Il est nécessaire de bien s'entendre avec le personnel de l'école et l'équipe enseignante, afin de favoriser un travail positif et collectif.

Cette année, les directrices et adjoints des ALP feront une réunion avec l'équipe enseignante, les associations et les parents d'élèves pour présenter le fonctionnement et les projets d'animations de l'ALP et des différents temps TAP.

L'équipe enseignante, nous fera connaître ceux qui encadreront l'étude, les sorties pédagogiques et les tableaux des soutiens scolaires, afin de mettre en place une bonne organisation au sein de l'école.

- Les équipes :

L'ALP Lucie Aubrac :

Le matin, l'équipe se compose de 4 animateurs et une directrice.

Le midi, l'équipe se compose de 12 animateurs et une directrice.

Pour les mardis et vendredis l'équipe se compose de 15/16 animateurs, la directrice et les associations en fonction des cycles.

L'ALP Marcellin Albert, pour les primaires :

Le matin, l'équipe se compose de 1 animateur et de la directrice.

Le midi, l'équipe se compose de 5 animateurs et de la directrice.

Pour les mardis et vendredis l'équipe se compose de 5/7 animateurs, la directrice et les associations.

ALP Marcellin Albert pour les maternelles :

Le matin, l'équipe se compose de 1 animateur et 1 directeur adjoint.

Le midi, l'équipe se compose de 3 animateurs et 1 directeur adjoint.

Pour les mardis et vendredis l'équipe se compose de 3 animateurs, la directrice et des associations.

- Les conditions d'accueil :

Chaque famille doit compléter un dossier famille et le remettre à la directrice de l'ALP au plus vite avec tous les documents et toutes les autorisations demandées.

La mairie fournit une carte magnétique que les enfants présentent, à chaque inscription pour les différents accueils qu'ils fréquenteront, la cantine et la garderie du matin (le paiement de ce service est géré par la mairie).

Les repas sont préparés par un traiteur en liaison froide.

*Les locaux de Lucie Aubrac :

L'ALP Lucie Aubrac :

Nous pouvons avoir à disposition sur l'ensemble de l'année scolaire les locaux suivant :
Dans l'enceinte de l'école Lucie Aubrac :

- Le petit gymnase
- Les quatre salles de l'ALP (Chamalow, Tagada, Sport et la salle d'expression)
- Bibliothèque
- Salle informatique
- Classe
- Salle des enseignants
- Terrain de sport
- Cours
- Notre petit potager

Sur la commune :

- Dojo Angel Perez
- Salle du Bicentenaire
- Club des jeunes

- Salles Abel Genieys
- Parc du château

*Les locaux disponibles de Marcellin Albert :

Primaire	Maternelle
<ul style="list-style-type: none"> - 1 salle ALP - 1 bibliothèque - 1 gymnase - 5 classes - 1 terrain extérieur - Le parcours de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 salle ALP - 1 salle de motricité - 2 classes - 1 cour extérieure

L'importance de l'effectif nous oblige à avoir à disposition de nombreuses salles en fonction du nombre d'enfants et de la météo.

Une commande globale de matériel se fait en juin, pour l'année scolaire suivante (une partie de ce matériel est stockée dans l'atelier, l'autre est mise à disposition des enfants et animateurs).

Néanmoins ces commandes se font en fonction de la demande des animateurs mais aussi en fonction des projets d'animations.

B- La situation géographique :

Pignan est une commune de 6700 habitants, (depuis le recensement complémentaire), qui fait partie de la Montpellier Méditerranée Métropole. Pignan est entouré d'autres villages : Lavérune, Cournonterral, Saint Jean de Védas et Juvignac... Le tram nous est accessible par le bus ce qui nous permet de rejoindre la ville de Montpellier en 30 minutes environ et profiter ainsi des loisirs qui y sont proposés.

Les ALP ont été mis en place en septembre 2001, et fonctionnent dans l'enceinte des écoles de Lucie Aubrac et Marcellin Albert. L'activité professionnelle dans le village se répartit dans différents secteurs : agricole, médical, commerciale...

- Les écoles

L'école primaire Lucie Aubrac se compose de : 2 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2 et d'une CLIS.

L'école primaire Marcellin Albert se compose d'1 classe CP, d'1 classe CE1, d'1 classe CE2, d'une classe de CM1 et d'une classe de CM2.

L'école maternelle Marcellin Albert se compose de classes à double niveau : d'1 classe de petits/ moyens, 1 classe de moyens/grands.

C- Le projet pédagogique mettre en place un accueil adapté aux enfants.

* La vie quotidienne :

-Mettre l'accent sur la vie collective en définissant des règles communes à tous sur le respect de chacun (attitude, langage...).

-Proposer des temps de concertation et de discussion où nous pourrons recenser les demandes des enfants, réguler et solutionner les éventuels dysfonctionnements.

-Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans les différents temps de vie qui favorisent les échanges et l'épanouissement, en proposant un programme d'activités.

- entre les enfants du groupe
- entre les enfants de l'ALP, des TAP et de l'ALE
- entre les enfants et les animateurs
- entre les enfants et les adultes

-Favoriser la mixité filles/garçons dans les groupes d'activités afin d'éviter tout cloisonnement ou phénomène de groupe et ainsi créer des liens.

-Impliquer les enfants dans les choix des activités, les bilans, le rangement du matériel et également les impliquer dans les tâches de la vie collective afin de leur permettre d'accéder à l'autonomie.

-Organiser le repas, de manière à ce qu'il soit convivial : un temps de rencontre, d'échange et de partage.

* Les objectifs :

Contribuer à l'épanouissement, éducatif, physique et culturel de l'enfant.

Développer et sensibiliser à la notion de respect. Ceci au sens large du terme : priorité au respect de l'autre, respect de différences, respect de l'environnement et des locaux entre autres.

Impliquer les enfants dans l'organisation de certaines activités afin qu'ils deviennent acteur de leurs loisirs.

Favoriser la diffusion de l'information et les relations avec les familles.

Mettre en place des modes de communication.

*Les temps TAP et ALP à l'école Lucie Aubrac et Marcellin Albert :

Le fonctionnement sera le même que les années précédentes pour les temps ALP. Les activités sont des supports permettant d'atteindre des objectifs éducatifs que l'on retrouve traduit en objectifs pédagogiques dans le projet. Elles doivent contribuer à l'épanouissement physique et culturel de l'enfant.

Les activités proposées dans le cadre des TAP doivent être d'une manière générale des activités nouvelles, artistiques, culturelles et sportives, en référence aux différents projets de la commune pour l'année scolaire en cours.

Elles doivent être adaptées aux enfants et constituer une réelle coupure dans la journée scolaire.

*Organisation :

Pour une meilleure organisation des ateliers, l'enfant devra s'inscrire par cycle (vacances à vacances). Celui-ci devra s'engager pour cette durée.

En cas d'absence il faudra nous remettre un certificat médical sous 48 heures afin d'être remboursé.

Il ne pourra pas s'inscrire deux fois à la même activité afin de sensibiliser un maximum d'enfants.

Les animateurs feront l'appel des enfants dans leur classe, qu'ils emmèneront dans leur salle d'activité attribuée en début d'année.

En cours d'année après avoir pris leurs marques les enfants pourront se ranger devant les repères peints au sol où seront attribués les différents ateliers afin de susciter l'autonomie.

*Animations TAP durant l'année scolaire 2016/2017

- 1/ JEUX COLLECTIFS/SPORTS_(foot en salle, basket, thèque, jeux de ballons...)
- 2/ JEUX DE CONSTRUCTIONS_(kaplas, légo,...)
- 3/ JEUX DE SOCIETE (découverte de nouveaux jeux)
- 4/ TIR A L'ARC (fléchettes à ventouses)
- 5/ DESSIN/PEINTURE (découverte des mangas, création d'animaux articulés...)
- 6/ INITIATION COUTURE (découvertes, et créations autour du fil, aiguilles...)
- 7/ MODELAGE/CREATION (découverte de la porcelaine à modeler, confection d'objets...)
- 8/THEATRE CLOWN (jeux de rôles, expressions...)
- 9/ARTS CREATIFS (paperolles, origamis, bijoux, fleurs recyclés...)
- 10/CONFECTION DE BIJOUX FANTAISIE (utilisation de différents matériaux, papiers, pâte fimo, rondelles...)
- 11/ ROLLER (oser se surpasser, partager mettre en œuvre)
- 12/ DANSE ZUMBA (se déplacer, bouger s'exprimer aux rythmes de la musique)
- 13/ EVEIL MUSICAL (écoute et découverte de différents instruments)
- 14/ PARCOURS DE MOTRICITE (pour les maternelles)
- 15/ JE JOUE EN ALLEMAND (découverte de langue par le biais des jeux de rôles et de chants)
- 16/ CHANT (s'épanouir au travers du chant, osé s'exprimer en public et dévoiler ses sentiments)
- 17/ LE HIP-HOP (s'exprimer sans retenue avec son corps)
- 18/JARDINAGE (apprendre les plantations, savoir travailler la terre et faire la cueillette des plantations)
- 19/ SCULPTURE (développer son imagination et éveiller le sens du toucher par la matière)
- 20/ DANSE DU MONDE (découverte d'une autre culture et de la danse brésilienne)
- 21/ KARATE
- 22 /COUTURE (apprentissage de la couture, de la création pour développer l'envie de confectionner)
- 23/ PREVENTION ROUTIERE (sensibiliser les enfants sur la sécurité en déplacement à vélo ou en trottinette)
- 24/ ATELIER CUISINE SANS CUISSON (Découverte du goût)
- 25/ ATELIER SCIENTIFIQUE (Découverte d'expériences)
- 26/ HOCKEY (Découverte de nouveau sport)

- 27/ ARTS PLASTIQUES (Découverte et manipulation de nouveaux matériaux)
- 28/ LANGUE DES SIGNES (française.....)
- 29/ ESCRIME (Initiation à l'escrime en mousse)
- 30/ ANGLAIS
- 31/ LAND ART

Les animations seront amenées à changer en fonction des projets d'animations mis en place par les animateurs de l'ALP et les différents temps TAP.

Les propositions faites par les associations peuvent évoluer en fonction de leurs disponibilités, leur coût financier et la validation de la Mairie.

Nous nous laissons la possibilité sur les deux premiers cycles de réajuster nos propositions d'activités suite à une évaluation des fréquentations régulières, des effectifs et des inscriptions des enfants aux activités.

Les associations se déplaceront dans les différentes écoles durant l'année scolaire 2016/2017.

Le Personnel nécessaire

Le calcul du personnel est validé selon l'effectif et suivant les conditions du PEDT, 1 animateur pour 18 enfants en primaire et 1 animateur pour 14 enfants en maternelle.

*Pour l'école Marcellin Albert l'équipe se composera :

- de 6 animateurs (109 enfants) en primaire
- de 5 animateurs (65 enfants) en maternelle

* Pour l'école Lucie Aubrac l'équipe se composera de :

- 14 animateurs, 1 directrice et un adjoint (276 enfants)

D- L'équipe pédagogique :

-Le rôle de l'équipe d'animation :

Les animateurs sont les référents directs de l'enfant. Ils doivent montrer l'exemple, être à l'écoute et se rendre disponibles, pour dialoguer et échanger avec les enfants pour mieux les connaître.

L'équipe d'animation doit veiller à la sécurité et à l'épanouissement des enfants, elle doit tendre à l'autonomie de l'enfant.

Le projet pédagogique doit être à disposition des parents, lu et respecté par tous, y compris les stagiaires, les intervenants ou les bénévoles qui interviennent tout au long de l'année scolaire.

Les animateurs doivent dialoguer, informer et expliquer les fonctionnements de l'ALP aux familles. Ils servent de lien entre les décisions prises par la direction et les parents.

- Le personnel de service :

Il fonctionne en parallèle avec l'équipe d'animation et organise son travail en étroite concertation et collaboration avec la direction.

Il peut être appelé à participer aux réunions de bilan de l'équipe d'animation et à y intervenir.

- La direction :

Elle se porte garante du projet pédagogique et de son fonctionnement. Elle se doit de faire respecter le règlement intérieur.

Elle est une force de proposition en termes de nouveaux projets.

La direction fait le lien entre la mairie, l'élue des affaires scolaires Mme DUBOUCHER, la DRH Mme BICHET, l'équipe d'animation et l'équipe enseignante.

Les directrices sont les responsables d'équipes et du bon fonctionnement de l'ALP avec comme priorité la sécurité physique et morale des enfants.

Elle détient un rôle de formateur et reste à l'écoute de son équipe.

Elle fait le lien entre l'école et les différents temps d'animations, en favorisant les relations avec les parents d'élèves afin d'instaurer un climat de confiance.

Elle gère les commandes de matériel et contrôle la pharmacie.

E. Les projets ALP :

Tournois interclasses : Rencontres collectives entre les classes au travers d'activités sportives. Relais, jeux de coopérations, jeux de rôles...

Le carnaval : l'ALP a pour mission de fabriquer un char avec l'ensemble des enfants pour le présenter lors du défilé à la fête du village qui a lieu courant avril.

Prévention routière : Sensibilisation aux panneaux signalétique aux dangers de la route et maitrise de son vélo ou de sa trottinette.

Le spectacle de fin d'année : Cette année nous envisageons de faire un spectacle avec l'équipe enseignante afin de partager un moment convivial et de sensibiliser un maximum d'enfants.

Ce spectacle a pour but de valoriser et de mettre en scène les différents temps d'animation encadrés par les associations et les animateurs.

F. L'évaluation :

Il est nécessaire de faire une évaluation à chaque cycle en s'appuyant sur un bilan fait auprès des enfants mais aussi auprès de l'équipe d'animation, des associations et des parents d'élèves.

Celle-ci permettra de connaître le nombre d'enfants participant aux ateliers, si l'enfant à été régulier dans le cycle et enfin savoir ce que les TAP auront apportés comme méthodes et valeurs pédagogiques aux enfants.

L'évaluation est un mode de communication entre les adultes et les enfants. Elle permet de se remettre en question pour rédiger la conclusion et si besoin réorganiser les temps d'animations.

Comme chaque rentrée scolaire, il nous faudra un certain temps pour mettre en place les rythmes scolaires dans nos écoles, nous comptons sur votre compréhension.

Néanmoins sachez que l'équipe d'animation sera à votre écoute et disponible afin de répondre à vos questions et demandes de votre enfant.

Nous mettrons en place des réunions où les parents d'élèves seront conviés afin de vous informer du ressenti des enfants.

2016/2017

PROJET PEDAGOGIQUE
DU CENTRE DE LOISIRS
PRIMAIRE
LES PETITES CANAILLES
DE PIGNAN



Directeur : J. Bailly et J. Hernando

SOMMAIRE

Préambule

Situation Géographique

La structure

Les intentions éducatives de la ville

Les objectifs

Les moyens

Les projets d'animations

Le fonctionnement

Rôle de l'équipe

Une journée type (vacances et mercredi)

Accueil d'un enfant en situation d'handicap ou PAI

Evaluation

Sécurité et réglementation

Règles de vie

Conclusion

PREAMBULE

Ce projet est élaboré par la directrice et l'équipe d'animation du centre de loisirs puis validé par la direction du service scolaire. Il a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'ALE.

Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité.

C'est un document de travail mais aussi un outil de référence pour toute personne travaillant régulièrement ou occasionnellement au centre. Tout animateur embauché dans la structure devra en prendre connaissance

Ce projet définit la contribution du Centre de loisirs à l'épanouissement culturel, artistique et personnel des enfants qu'il accueille.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le centre de loisirs se situe à Pignan (6700 habitants), à 10 kilomètres de Montpellier (préfecture de l'Hérault). Le village fait partie de Montpellier Méditerranée Métropole. Le Centre de loisirs est implanté dans les locaux de l'école Lucie Aubrac au cœur du village.

LA STRUCTURE

Le Centre de loisirs dispose de ses propres locaux dans l'enceinte de l'école primaire. Il répond aux normes de sécurité et d'hygiène (inspection par la commission de sécurité, d'incendie et de l'inspection de jeunesse et sport).

- Le public

Les enfants qui fréquentent le Centre de loisirs sont issus des deux écoles publiques et de l'école privée du village. Nous accueillons aussi des enfants des villages voisins, tels que Saussan, Fabrègues et Cournonterral.

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 11 ans. La capacité d'accueil du centre est de 36 enfants.

- L'équipe pédagogique

Elle se compose d'une directrice et de 3 animateurs. Le personnel est diplômé et titulaire de la fonction publique. Nous accueillons également des stagiaires au brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur 'BAFA' ; 'BPJEPS' ; 'BAPAAT'.

- L'équipe technique

Durant les mercredis, le personnel de service assure la mise en place du couvert, le réchauffement des plats. Une personne est affectée au ménage du Centre de loisirs durant toute l'année.

LES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA VILLE

Le Centre de loisirs est une structure municipale. Les intentions éducatives de la municipalité sont définies dans le projet éducatif de la commune et s'orientent autour de trois grands axes.

Des valeurs humaines

Apprentissage de la démocratie
Développement de la citoyenneté
Développement de l'esprit de solidarité

Des valeurs éducatives

Proposer des loisirs éducatifs
Répondre à la curiosité des enfants (planètes, la cuisine...)
Adapter ses programmes au développement et aux rythmes des enfants
Permettre l'accès aux loisirs pour tous
S'ouvrir au monde extérieur

Des valeurs sociales

Favoriser l'échange avec les familles et les associations
Favoriser la diffusion de l'information

LES OBJECTIFS

*Les objectifs généraux

- Favoriser la socialisation par l'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité et son esprit d'ouverture au monde
- Favoriser la communication, l'échange
- Développer un travail de partenariat entre les écoles, le centre maternel et le club des préados (accueil des 12 à 15 ans)
- Développer le partenariat avec les associations municipales et extérieur « Halte Pouce »
- Favoriser les relations avec les familles
- Favoriser la diffusion de l'information envers les familles et les orthophonistes

*Les objectifs opérationnels

Mettre en place des règles de vie permettant de :

- Favoriser l'accueil de tous les enfants du centre de loisirs (des anciens enfants, des maternelles au plus grand et futur collégien)
- Développer les notions de respect, de partage et de responsabilité au sein d'une collectivité
- Aménager des espaces de façon fonctionnelle, chaleureux et mettre en place des outils pour accueillir les enfants atteints d'un handicap
- Permettre à l'enfant d'y évoluer en toute sécurité
- Permettre à chaque tranche d'âge de s'y sentir bien
- Mettre en place des projets d'animation prenant en compte les besoins de l'enfant
- Proposer des activités originales qui permettent à l'enfant de découvrir, de rêver, d'élargir ses connaissances et son savoir
- Organiser des séjours pour permettre à l'enfant de vivre en collectivité dans un cadre différent du sien ou de celui du centre de loisirs
- Aménager des passerelles avec le centre de loisirs, le club ados et prévoir des temps de loisirs communs
- Mettre en place un mode de communication avec les familles permettant d'instaurer les échanges pour établir des relations de confiance et de convivialité (discussions informelles, moments festifs)
- Diffuser l'information par voie d'affichage sur le centre, mais aussi sur le site de la mairie ou encore le journal local
- Développer les rencontres intergénérationnelles comme l'an dernier avec la maison de retraite de Pignan

LES MOYENS

*Les moyens humains

L'équipe se compose :

D'une directrice titulaire du BPJEPS.LTP

D'un directeur adjoint titulaire du BAFD

Et d'un animateur diplômé du BAFA

Des animateurs vacataires renforcent l'équipe lors des sorties pédagogiques et durant les vacances scolaires pour répondre aux normes de sécurité.

Nous travaillons avec les animateurs de la médiathèque, dans le cadre de projets spécifiques, tel que la découverte de la ludothèque avec des ateliers jeux de société, l'exposition de nos œuvres ou encore des projections de documentaires.

*Les moyens matériels

Nous disposons d'une réserve de consommables (stylos, feuilles...), ainsi que des jeux de société et du matériel sportif. Ce matériel est renouvelé chaque année en fonction des besoins, mais aussi des projets d'activités mis en place par les animateurs.

Les locaux

2 salles d'activité

1 salle de jeux (baby foot, table de ping-pong)

1 atelier cuisine

Le gymnase

Les 2 grandes cours de l'école

La bibliothèque de l'école

Des sanitaires

Des sanitaires adaptés aux enfants handicapés

Le restaurant scolaire (SELF)

Nous disposons de la salle des sports, il suffit de la réserver au préalable.

- LES PROJETS D'ANIMATIONS :

Nous mettrons en place chaque période des thèmes d'animations

Avec la médiathèque de Pignan :

- Initiation à l'outil informatique
- Création de petits jeux vidéo
- Histoires interactives
- Emission (quizz musical, petit journal)
- Ludothèque (redonner goût aux jeux de sociétés)
- Projection de vidéos, dessins animés et documentaires

Peinture au sol :

Peinture au sol (Jeux de la marelle, morpion, pétéka...)

Fabrication de jeux géants en bois :

Dominos, mikados, jeux de l'oie en puzzle...

Initiation couture :

- Les bases de la couture
- Guirlandes en tissu
- Invitation
- Protèges cahiers
- Trousse à crayons...

Aménagement d'un coin de verdure :

- Fresque murale (peinture des murs)
- Fanions
- Création d'une barrière

Activités manuelles autour du recyclage :

- Objets en papier glacé
- Instrument de musique...

Atelier jardinage :

Canet de notes (sur les méthodes de jardinage et plantations de saisons)
Plantations
Entretien, arrosage...
Cueillette

Le carnaval :

Confection d'un costume et d'accessoires
Participation aux chars pour le défilé

Journée OFFICE Départementale Sport Hérault :

Découverte du sport, haltérophilie, tambourin, exercices de foot, lancé de poids...
Découverte de la lecture à travers de différents styles de livres (romans, BD, mangas, livres de poche...)

L'inter générationnel avec les associations externes à la commune :

Accueil des Allemands de Sinzheim
Les Kapla
Les petits Bolides
Les personnes âgées, les aînés ruraux
Fun activités...

Grands jeux extérieurs :

Chasse aux objets dans le village
Course d'orientation dans Pignan

Atelier cuisine :

Développer le goût
Savoir utiliser les différents ustensiles...

L'inter-centre (avec les préados, le centre maternel et les centres des autres communes) :

Accueil des petits Galopins et animations sportives
Sorties pédagogiques

L'intervention des commerçants de Pignan :

Fleuriste (pour la fête des papas et mamans)

Le boulanger (pour faire sa miche de pain)

Les associations de Pignan

Camp (de 5/7 jours)

Découverte de la nature, du sport et des loisirs.

Portes ouvertes aux parents

Présentation de nos œuvres et des différents temps de vie dans le centre de loisirs autour d'un pot gourmand.

*Les moyens financiers

Un budget de fonctionnement géré par la mairie est voté par le conseil municipal. Il est calculé d'après un budget prévisionnel établi selon les besoins nécessaires à la réalisation des projets d'animations.

*Partenaires potentiels sur la ville

Les familles

Le centre de loisirs maternel

Le service Jeunesse

La médiathèque

La fleuriste

Les associations municipales et extérieures

La boulangerie (pour la commande de pain)

Le traiteur (pour les repas)

Les services techniques

La police municipale

L'équipe du service technique

LE FONCTIONNEMENT

*Les horaires d'ouverture du centre durant les vacances scolaires :

Le centre fonctionne de 7h30 à 18h30 avec la possibilité de mettre son enfant en demi-journée pour répondre aux besoins des parents. Pour les enfants qui viennent en demi-journée, les horaires sont les suivant :

De 7h30 à 9h30 et de 11h30 à 14h pour le matin, puis de 14 h à 17h pour l'après midi.

*Les horaires de travail de l'équipe durant les vacances :

La directrice et son adjointe sont présentes de 7h30 à 18h30, l'arrivée échelonnée des autres animateurs se fait selon un planning déterminé.

Pendant les vacances scolaires, l'ensemble des animateurs travaillent à raison de 55 heures par semaine.

*Les horaires d'ouverture du centre les mercredis scolaires :

Le centre fonctionne de 12h à 18h30 avec la possibilité de venir après le repas à 14h pour les animations.

*Les horaires de travail de l'équipe durant les mercredis scolaires :

L'équipe travaillera de 12h à 18h30 en fonction de son planning.

*Les inscriptions

Pour les mercredis, il y a deux pré-inscriptions dans l'année, à valider et à régler au début de chaque mois, auprès de la directrice.

Les enfants sont alors inscrits sur une liste et sont surlignés dès leur arrivée. Les arrivées se font impérativement aux horaires d'ouverture pour un bon fonctionnement.

Pour les vacances, il n'y a pas de pré inscription. Les parents viennent inscrire leur enfant aux dates affichées, un document d'informations est distribué au début de l'année scolaire à chaque enfant scolarisé à Pignan. Les familles peuvent aussi s'informer sur le site de la mairie.

*Les repas

Seuls les enfants inscrits au centre de loisirs pourront bénéficier du repas.
Les repas sont livrés quotidiennement par le prestataire de service en liaison froide.
Les menus sont établis par une diététicienne.
Durant les mercredis et vacances scolaire le self ne fonctionne pas.

*Les transports

Les sorties s'effectuent en car de location. Nous faisons appel à un prestataire de services avec qui la mairie s'est mise en relation.

*La communication

Les plannings d'activités sont élaborés par la chargée de communication qui les diffuse ensuite sur le site de la mairie. Ils sont affichés sur le panneau d'affichage du centre de loisirs puis sont mis à disposition des parents à L'ALP (accueil de loisirs périscolaire).

L'équipe d'animation est à la disposition des parents pour donner tous les renseignements souhaités.

*La préparation des activités

Des réunions de préparations sont programmées. C'est aussi un temps de réflexion, de concertations, de bilans et de planifications.

Les plannings d'activités sont définis par les animateurs et validés par la Mairie.

Le projet pédagogique du centre de loisirs définit les orientations de l'année (mercredis, petites et grandes vacances scolaires).

*Le camp

Afin de permettre aux enfants de vivre un moment hors du cocon familial et sortir du contexte de l'école, le centre de loisirs organise chaque année un séjour de 5 nuits et 5 jours.

Des animateurs diplômés, détachés de la structure, encadrent ce séjour. Ils participent à l'organisation et gèrent la vie quotidienne.

Des activités ludiques et sportives seront proposées et encadrées par des animateurs diplômés dans leur spécialité.

La participation financière demandée aux familles sera calculée d'après leurs revenus. Des frais engagés pourront être en partie déduit au montant (tel que la CAF ou le comité entreprise).

LES ROLES

*La direction

Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe et veille à son application
Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, des animateurs et du personnel de services.
Elle est gestionnaire
Elle assure le suivi des stagiaires BAFA, BPJEPS, BAPAAT
Elle a un rôle de formateur auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre.
Elle est à l'écoute des animateurs, des enfants, des parents
Elle veille à la sécurité des enfants et des adultes
Elle est responsable de la structure
Elle dialogue avec les familles
Elle gère les conflits
Elle dynamise l'équipe
Elle a un devoir de réserve et de discrétion

*L'animateur

Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge
Il participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure l'application
A l'écoute, il organise la vie en collectivité (moments formels et informels), en tenant compte des différentes personnalités qui composent le groupe
Il est dynamique, disponible et ponctuel
Il accompagne l'enfant, le rassure, le sécurise
Il veille au respect du matériel et des locaux
Il élabore des projets d'activités adaptés à son public
Il rend compte de ses actes auprès des enfants, des parents et de sa hiérarchie
Il est une référence pour les enfants
Il veille au respect du rythme de chacun
Il a l'esprit d'équipe, fait circuler l'information et communique avec ses collègues
Il travaille en cohérence avec les autres membres de l'équipe
Il doit faire preuve d'adaptabilité pour répondre aux imprévus
Il est polyvalent (il peut être amené à renforcer un autre groupe que le sien ou basculer en centre maternel)
Il a le devoir de réserve et de discrétion

JOURNEE TYPE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

7H30

Deux animateurs ouvrent le centre, et mettent en place un accueil.

L'animateur au pointage reçoit les parents et marque la présence de l'enfant sur la liste. Les enfants sont répartis dans les locaux où sont mis à disposition des jeux calmes, un coin dinette, des kaplas et un coin lecture.

8H

Un troisième animateur arrive. Temps informel, les enfants peuvent jouer librement dans la cour, aux cerceaux, cordes ballons, diablo...

9h/9h30

Fin de l'accueil fermeture des portes du centre. Rassemblement des enfants et animateurs dans la salle pour faire l'appel, donner des informations générales et rappeler certaines règles de vie.

Evoquer les règles de sécurité puis donner le programme de la journée.

9h30/11h30

Temps d'activités

11h30

Rangement du matériel en fonction de l'activité et passage aux sanitaires

12h00/13h15

Le repas

13h15/14h15

Le temps calme se déroule au gymnase où l'on propose de la relaxation, des temps de discussions, de la lecture et des jeux de cartes.

14h15/14h45

Temps informel

14h45/16h00

Activités proposées par les animateurs aux enfants qui font leur choix

16h00/16h30

Passage aux sanitaires suivit du goûter

17h00/18h30

Temps d'accueil, échange avec les parents, départs échelonnés des enfants récupérés par les parents. Sont mis en place des jeux de société, du dessin et des puzzles. Si le temps le permet un animateur reste dans la cour avec les enfants qui le souhaitent, (ballons, corde à sauter, bâton du diable...)

JOURNEE TYPE DURANT LES MERCREDIS SCOLAIRES

12h00/12h30

Rassemblement des enfants de l'école Lucie Aubrac et attente des enfants de l'école Marcellin Albert.

12H30/13H45

Prise du repas dans le restaurant scolaire de l'école Lucie Aubrac.

13H45/14H15

Le temps calme se déroule dans les salles du centre de loisirs où l'on propose de la relaxation, des temps de discussions, de la lecture et des jeux de cartes.

14h15/14h45

Temps informel

14h45/16h30

Activités proposées par les animateurs aux enfants qui font leur choix

16h30/17h

Passage aux sanitaires suivit du goûter

17h00/18h30

Temps d'accueil, échange avec les parents, départs échelonnés des enfants récupérés par les parents. Sont mis en place des jeux de société, du dessin et des puzzles. Si le temps le permet un animateur reste dans la cour avec les enfants qui le souhaitent (ballons, corde à sauter, bâton du diable...)

ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION D'HANDICAP OU P.A.I

Un travail de coopération sera organisé avec les différents Co-éducateurs de l'enfant. Nous sommes en contact direct avec la famille pour suivre l'évolution de l'enfant, tout en expliquant nos limites dans la prise en charge du handicap. Une période d'essai sera proposée à la famille.

Nous travaillons également avec l'association « Halte Pouce » pour évaluer, coordonner, valider les modalités d'accueil, soutenir et renforcer les compétences de nos équipes.

De manière spécifique les équipes de l'accueil de Loisirs mettrons en place des étiquettes ou émoticônes sur un calendrier journalier pour structurer la journée de l'enfant, des coloriages, des caisses de petits jouets et des jeux pour travailler l'habilité motrice de l'enfant.

Un PAI (projet d'accueil individualisé) peut être mis en place, surtout pour les allergies alimentaires. S'il y a ce PAI mis en place, la famille s'engage à mettre à notre disposition les médicaments que nous pourrions avoir besoin d'administrer en cas de réactions allergiques par exemple.

Les animateurs sont tenus informés par le directeur des enfants ayant un PAI et si besoin un animateur référent sera mis en place.

Pour des régimes particuliers, le traiteur peut nous livrer des repas végétariens, sans porc et sans poisson.

L'EVALUATION

Des réunions d'évaluation des projets auront lieu chaque fin de trimestre.

Afin d'avoir un suivi des enfants atteints d'un handicap, nous convions l'équipe pédagogique, l'association Halte Pouce et l'orthophoniste pour faire le point.

Elles permettront à chacun de s'exprimer, d'échanger, de partager ses expériences et de mieux se connaître et ainsi de faire évoluer notre projet.

Elles pourraient également aider ceux qui rencontreraient des difficultés et améliorer le fonctionnement et l'organisation.

Des réunions de régulation pourront être mises en place, à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Des bilans de fin de séjour (session de vacances, trimestres) permettront à chacun de :

*faire le point sur son vécu durant le stage ou la période de travail

*faire des propositions constructives pour permettre aux projets d'évoluer.

Un projet n'est jamais figé. Des bilans réguliers nous permettent de réajuster nos actions pour répondre au plus juste aux besoins des enfants.

SECURITE ET REGLEMENTATION

Rappels sur la réglementation

Ne jamais laisser un enfant seul dehors, sans la présence d'un animateur.

Faire signer une décharge aux parents ou aux personnes autorisées, si l'enfant est récupéré avant les horaires d'ouverture.

*Les sorties

Lors des sorties, prendre les fiches sanitaires des enfants, une trousse à pharmacie, (vérifier le contenu), la liste des numéros de téléphone d'urgence et des autres animateurs.

Laisser à la mairie : la liste des enfants qui sortent, la destination et l'heure de retour. Compter régulièrement les enfants à chaque déplacement.

*Lors des déplacements en car,

Prendre les coordonnées du chauffeur en cas de besoin, placer un animateur à chaque issue.

*Déplacements à pied

Un groupe circulant sur la route est considéré comme véhicule. Il doit donc se déplacer sur la droite de la chaussée, et rester en groupe.

Les animateurs se déplacent aux extrémités et doivent porter un tee shirt fluorescent.

*Baignade

Dans les piscines et baignades aménagées (base de loisirs) l'animateur doit :

-Signaler la présence du groupe au responsable du bassin, se conformer aux consignes de ce responsable et respecter les signaux de sécurité en vigueur (drapeau rouge, vert...).

-Les normes d'encadrement en vigueur sont : 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau, âgés de 6/10 ans et un animateur pour 5 enfants dans l'eau, âgés de 3/6 ans.

-L'existence d'un service de surveillance locale ne décharge ni le directeur ni les animateurs de leurs responsabilités civiles et pénales.

La baignade est un temps d'activité à part entière, l'animateur n'est pas spectateur, à lui de gérer ce temps avec bon sens.

Toute activité de baignade en mer, en lac... doit être encadrée d'un surveillant de baignade diplômé du BNSSA, BEEAN, BEE natation. Le lieu de baignade doit être signalé par de la rubalise pour définir le périmètre.

*Tout manquement aux règles de sécurité, est considéré comme une faute grave et pourra être un motif de sanctions immédiates.

REGLES DE VIE DES ANIMATEURS

*Le langage

Le langage et la tenue doivent être corrects et adaptés au public.

*Les retards

Les retards auront un caractère très exceptionnel.

*Les absences

Elles devront être signalées le jour même à la directrice : En cas de maladie, un certificat médical devra être adressé dans les 48 heures au service du personnel.

*Le téléphone

Les téléphones portables seront éteints durant les temps d'activités avec les enfants sauf en cas de déplacement ou de sortie pour pouvoir joindre les animateurs.

CONCLUSION

Tout animateur ou intervenant sur le centre de loisirs primaire a le devoir de prendre connaissance du projet pédagogique de la structure. Il doit pouvoir informer les familles qui le désirent du contenu du projet.

La directrice comme les animateurs sont garants de ce projet.

Les familles qui inscrivent leur enfant au centre de loisirs Les Petites Canailles de Pignan, ont la possibilité de consulter à tout moment le projet pédagogique.

Ils peuvent aussi trouver les plannings, les menus etc.... à l'accueil du centre de loisirs mais aussi sur le site de la mairie.

Ce projet est valable pour le séjour, les vacances scolaires et pour tous les mercredis de l'année scolaire. Il peut être modifiable et amélioré selon les besoins.

Mme le MAIRE
MICHELLE CASSAR

Adjointe aux affaires scolaires
Mme DUBOUCHER

DIRECTEURS
M. ALBERT et L. AUBRAC
De l'ALE/l'ALP/TAP
M. BAILLY/MME.HERNANDO